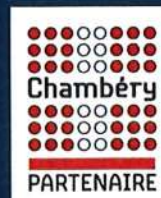


PROJET SOCIAL 2026-2029

616 CHEMIN DE CHANTEMERLE
73000 CHAMBÉRY
04 79 85 37 77



CLEF-CHANTEMERLE



PROJET SOCIAL
2026-2029

SOMMAIRE

Carte d'identité	page 03
1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	page 04
Organigramme 2026	page 07
2 - DIAGNOSTIC PARTAGÉ	page 08
- Synthèse bilan 2024-2025	
- Méthodologie employée du diagnostic	
- Analyse des besoins	
SWOT	page 20
Analyse stratégique issue du SWOT	page 21
3 - ORIENTATIONS ET STRATÉGIES	page 24
Présentation des grandes actions du Projet Social 2026-2029	page 26
Les Axes du Projet Social	page 27
AXE 1 : Vie de Quartier	page 28
Arbre à objectifs – Axe 1	page 30
Fiches actions	page 32
- Bibliothèque associative	
- Animation de rue	
- Événements et temps festifs	
- Alimentation et environnement	
- Avec ou sans sucre	
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement	
- Projet Inclusif	
- Accueil Petits Groupes PCPE	
- Accueil Relai Assistantes Maternelles	
AXE 2 : Implication Habitants	page 43
Arbre à objectifs – Axe 2	page 45
Fiches actions	page 71
- Happy-hours	
- Soirées à thèmes	
- Projets voyages	
- Soutien logistique aux initiatives habitants	
- Sorties locales en petits groupes	
- Environnement et engagements citoyens	
AXE 3 : Acteurs de nos droits	page 54
Arbre à objectifs – Axe 3	page 55
Fiches actions	page 57
- Ateliers Socio-Linguistiques	
- Espace numérique	
- Accès aux droits	
- Formation des accompagnants	
- Insertion socio-professionnelle	
4 – EN CONCLUSION	page 63
ANNEXE	page 65
- Budgets prévisionnels 2026 Global et EVS	

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Carte d'Identité

Année de création	<i>Janvier 2005</i>
Statut Juridique	<i>Association Loi 1901</i>
Siège Social	<i>616, chemin de Chantemerle 73000 CHAMBÉRY 04 79 85 37 77 https://www.maison-de-lenfance-chantemerle.net</i>
1er Agrément EVS	<i>Janvier 2022 (préfiguration 2021)</i>
Présidence	<i>Sandra KADRI</i>
Bénévoles	<i>15 administrateurs (plus 2 membres de droit : la Ville de Chambéry et la CAF de Savoie)</i>
Salariés	<i>3 salariés permanents, soit 3 ETP 10 à 15 vacataires</i>
Moyens immobiliers, matériels	<i>Un bâtiment principal – Centre de Loisirs – siège social La bibliothèque du Piochet Salle partagée avec le Club des Aînés de Bruyères Conventions de mise à disposition de l'école élémentaire de Chantemerle, hors temps scolaire (péri et extrascolaire)</i>
Agréments	<i>Espace de Vie Sociale, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Protection Maternelle Infantile, Accueil Collectif de Mineurs</i>
Reconnaissance	<i>Quartier Politique de la Ville</i>
Fédération	<i>Fédération des Œuvres Laïques Fédération des Centres Sociaux de Savoie (en cours)</i>

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Historique de l'association CLEF-CHANTEMERLE

L'association **CLEF-CHANTEMERLE (Chantemerle Loisirs Enfance Familles)** est née en **2005**, à l'initiative d'un groupe de parents et d'habitants engagés, désireux de maintenir une dynamique éducative et sociale au cœur du quartier de **Chantemerle**, à Chambéry, après la fermeture du centre social. Sa première mission fut d'assurer la continuité de l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**, tout en développant des actions en direction des familles et des habitants.

Les premières années ont été marquées par un fort investissement bénévole, mais aussi par des difficultés de gouvernance et de gestion. Entre **2010 et 2015**, l'association a traversé une période de crise, avec des dysfonctionnements internes et une perte de confiance de la part des partenaires institutionnels. Cette période de turbulences a conduit à une **restructuration profonde** : audit financier, accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et renouvellement du Conseil d'Administration.

À partir de **2015**, une nouvelle équipe de bénévoles et de professionnels a redonné à l'association un cap clair et un fonctionnement plus solide. Les priorités ont porté sur la **qualité de l'accueil**, la **restauration du lien de confiance avec les familles et les partenaires**, et la **stabilisation financière**. Ce travail patient a permis à **CLEF-Chantemerle** de retrouver une identité reconnue et une légitimité locale.

Forte de cette relance, l'association a engagé une nouvelle phase de développement, avec la volonté de s'ancrer durablement dans la vie du quartier. En **2021**, l'Association a obtenu une **préfiguration EVS**, suivie de son **agrément officiel en 2022** par la **CAF de la Savoie**. Depuis, elle agit comme un véritable **acteur de cohésion sociale**, au croisement de l'éducation populaire, de la participation citoyenne et de l'inclusion.

Aujourd'hui, **CLEF-CHANTEMERLE** poursuit son évolution avec un projet renouvelé, centré sur le **pouvoir d'agir des habitants**, le **renforcement du lien social** et la **création d'un espace associatif participatif et de services** au cœur du quartier.

Valeurs et missions de l'association

Nos fondements

- **Éducation populaire** : favoriser l'apprentissage, le partage des savoirs et l'autonomie de chacun.
- **Inclusion** : garantir l'accès de tous, sans distinction, à la vie sociale, culturelle et citoyenne.

Nos valeurs

- **Solidarité** : encourager l'entraide et le soutien mutuel entre habitants.
- **Équité** : assurer une égalité d'accès aux activités, aux droits et aux ressources.

- **Citoyenneté** : développer le pouvoir d’agir des habitants et leur participation à la vie du quartier.
- **Respect et laïcité** : accueillir chaque personne dans un esprit d’ouverture et de tolérance.
- **Vivre-ensemble** : promouvoir les liens intergénérationnels, la convivialité et la mixité sociale.

Nos missions

- Créer des espaces de rencontre et de dialogue ouverts à tous.
- Offrir des loisirs éducatifs et culturels favorisant l’épanouissement individuel et collectif.
- Soutenir les initiatives habitantes et la participation citoyenne.
- Accompagner les familles et les jeunes dans leurs parcours de vie.
- Être un **acteur de cohésion sociale** au service du territoire de Chantemerle.

L’association CLEF-CHANTEMERLE fonde son action sur deux piliers indissociables : **l’ÉDUCATION POPULAIRE** et **l’INCLUSION**. L’éducation populaire constitue la première « jambe » de notre démarche : elle traduit la conviction que chacun, quel que soit son âge, son parcours ou ses compétences, a un savoir à partager et peut contribuer à l’enrichissement collectif. Elle inspire nos méthodes participatives, notre volonté de favoriser l’expression de tous, et notre engagement à offrir aux habitants des espaces d’apprentissage, de découverte et de créativité qui renforcent leur pouvoir d’agir.

La seconde « jambe » est l’inclusion, entendue comme la recherche permanente de l’ouverture, de l’accessibilité et de la reconnaissance de chacun dans sa singularité. Qu’il s’agisse d’actions menées dans le quartier, d’animations collectives ou de l’accueil en ALSH, nous veillons à ce que chaque habitant, chaque enfant, chaque famille trouve sa place. L’inclusion n’est pas seulement un principe, c’est un fil conducteur : elle oriente la façon dont nous construisons nos projets, organisons nos activités et accompagnons les publics, pour que personne ne soit laissé de côté.

Rappel du projet 2024-2025 et continuité

Le **projet social 2024-2025** de l’association CLEF-CHANTEMERLE s’inscrivait dans une dynamique de consolidation et de développement de l’agrément EVS obtenu en 2022. Porté par les valeurs d’éducation populaire, d’inclusion et de vivre-ensemble, il visait à renforcer la participation des habitants, le lien social et l’accès aux loisirs pour tous au cœur du quartier de Chantemerle, territoire à forte mixité sociale désormais classé QPV.

Ce projet reposait sur **trois grands axes d’intervention** :

- **Le lien social**, à travers des ateliers participatifs, des réunions habitants (*Happy-Hours*), et des sorties de proximité favorisant les rencontres, la co-construction et la solidarité.
- **L’accès aux loisirs et à la culture pour tous**, notamment via l’ALSH et les activités familiales et intergénérationnelles, pour promouvoir l’épanouissement individuel, la mixité et la cohésion communautaire.

- **L'offre jeunesse**, articulée autour d'un accompagnement éducatif, citoyen et professionnel, afin de soutenir l'autonomie, la responsabilité et la participation des jeunes à la vie du quartier.

L'évaluation menée à partir d'une large consultation (questionnaires, world-café, réunions habitants) a confirmé les besoins prioritaires exprimés par les habitants : **renforcement du cadre de vie, manque de commerces, nécessité de lieux d'échanges et d'animation de proximité**. Ces constats ont conduit à l'émergence du projet d'un **Espace associatif participatif et de services**, pensé comme un lieu central d'accueil, de convivialité et de co-construction citoyenne.

Le projet 2023 a permis de consolider la gouvernance associative, de renforcer les partenariats institutionnels (Ville de Chambéry, CAF de Savoie, FOL, réseau des centres sociaux) et d'installer durablement l'association comme un **acteur moteur du lien social** sur le territoire. Les budgets équilibrés et la mobilisation croissante des habitants ont validé la pertinence du modèle et préparent la continuité du projet 2026-2029, dans une logique de **pérennisation, d'ouverture et d'adaptation aux nouveaux besoins du quartier**.

ORGANIGRAMME 2026

BUREAU

Gouvernance Associative

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Instance décisionnaire
15 membres maximum

1 DIRECTEUR

Gestion RH, Administrative,
Comptable, Relation
Publique, Partenariat
1 ETP

**1 COORDINATEUR
EVS-PEDAGOGIQUE**

Coordination bénévoles,
habitants, suivi équipe
d'animation
1 ETP

**1 ASSISTANTE
ADMINISTRATIVE**

Organisation administrative,
comptable, accueil et suivi
programmation ALSH
1 ETP

**ÉQUIPE
VACATAIRES**

Animation Petite-enfance,
Enfance, Jeunesse
1.5 ETP env.

**1 AGENT SERVICE
POLYVALENT**

Hygiène, entretien des locaux
Assiste l'équipe d'animation
0.7 ETP

2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Bilan d'évaluation 2024-2025

L'évaluation du projet social 2024-2025 met en évidence une **mise en œuvre globalement réussie** des actions engagées autour des trois axes définis : le **lien social**, l'**accès aux loisirs et à la culture pour tous**, et l'**accompagnement jeunesse**.

Dans l'ensemble, **les objectifs ont été atteints**, avec un bon niveau de participation des habitants et une capacité d'adaptation constante de l'association. Les réunions **Happy-Hours**, organisées avant chaque période de vacances scolaires, ont joué un rôle essentiel : elles ont permis d'ajuster en temps réel les orientations et d'adapter les actions aux besoins exprimés. Cette démarche participative et souple a renforcé la réactivité et la pertinence du projet.

Le **bilan jeunesse** est particulièrement **positif**, avec plusieurs projets menés et une implication croissante des jeunes du quartier, tant dans les activités de loisirs que dans des démarches de participation citoyenne et de responsabilité. De même, les actions favorisant l'**ouverture à la culture et aux loisirs** ont rencontré un fort engouement : les sorties familles, spectacles et ateliers ont contribué à renforcer la mixité et la convivialité entre les habitants.

Les **ateliers de soutien** (Ateliers Socio-Linguistiques, bibliothèque associative, accueil des groupes APEI, RAM, groupe d'habitantes, etc.) ont pris toute leur dimension au fil du temps. Ces espaces sont désormais bien identifiés par les habitants et fonctionnent comme de véritables leviers d'inclusion et de lien social. Seul l'**Espace Numérique** reste à consolider : malgré un réel intérêt du public, la régularité et la fréquentation demeurent inégales, nécessitant une réflexion sur les modalités d'animation et d'accompagnement.

L'**accès aux loisirs** reste un point fort du projet, malgré les **contraintes financières** pesant sur les ménages et sur l'association. La mobilisation des équipes, la recherche de cofinancements et la volonté d'ouverture à tous ont permis de maintenir une offre de qualité et accessible.

Cependant, la période 2024-2025 a également révélé des **difficultés structurelles** fragilisant l'équilibre financier de l'association. Face à ce constat, et afin d'éviter toute mise en péril de l'activité globale, l'équipe dirigeante et le Conseil d'Administration ont pris la décision de **cesser le suivi de l'Axe Jeunesse**, incluant la **gestion de la salle Mikado (local des Cèdres)** et le **périscolaire du soir** (aide aux devoirs). Ce recentrage stratégique permettra de concentrer les moyens humains et financiers sur les autres missions essentielles de l'Espace de Vie Sociale : **le lien social, la participation des habitants, et l'accès aux loisirs et à la culture pour tous**.

BILAN 2024–2025 SYNTHÈSE DES ACTIONS

JEUNESSE

Actions principales

- Séjour humanitaire – 10 jours (avril 2024)
- Séjour culturel à Paris – 3 jours
- Accueil jeunesse estival (juillet / août)
- Animations de rue et interventions extérieures
- Salle Mikado – espace jeunesse en soirée
- Publics concernés
- Jeunes de 11 à 14 ans
- Jeunes de 15 à 18 ans
- Jeunes adultes de 18 à 25 ans

Modalités

- Actions construites *par et avec les jeunes*
- Préparation collective en amont des séjours
- Embauche d'un animateur dédié jeunesse l'été
- Autogestion accompagnée de la salle Mikado (18h–22h, toute l'année)
- Objectifs poursuivis
- Favoriser l'autonomie, l'engagement et la mobilité
- Encourager l'ouverture culturelle et citoyenne
- Offrir des espaces sécurisés d'expression et de socialisation
- Valoriser l'initiative et la responsabilité des jeunes
- Constats / enseignements
- Forte implication des jeunes dans les projets
- Bonne fréquentation des actions estivales
- La salle Mikado constitue un repère identifié pour les jeunes adultes

FAMILLES ET HABITANTS – ÉVÉNEMENTS & ANIMATIONS

Actions proposées

- Ventes de repas
- Soirées karaoké
- Carnaval de Chambéry et Chambéry-le-Haut
- Cinéma en plein air
- Soirées Halloween
- Soirées Femmes
- Téléthon
- Parade de Noël
- Conseil de Quartier Citoyens
- Publics concernés
- Familles
- Habitants de tous âges
- Public intergénérationnel
- Modalités
- Actions ouvertes, conviviales et accessibles

- Organisation tout au long de l'année
- Implication des habitants et bénévoles
- Objectifs poursuivis
- Renforcer le lien social et le vivre-ensemble
- Favoriser la participation citoyenne
- Créer des temps festifs et fédérateurs dans le quartier

FAMILLES ET HABITANTS – SORTIES FAMILIALES

Sorties ponctuelles

- Croisière sur le lac du Bourget
- Abbaye de Hautecombe
- Odysea
- Domaine des Fauves
- Feux d'artifice
- Visite de Chanaz
- Jardins Secrets
- Rotonde ferroviaire
- Château de Caramagne
- Repas de Noël
- Sorties récurrentes
- Lyon
- Genève
- Turin
- Modalités
- Sorties en petits groupes
- Accessibilité financière
- Mixité des publics
- Objectifs poursuivis
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs
- Encourager la découverte et l'ouverture
- Renforcer les liens familiaux et intergénérationnels

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES (ASL)

Fréquence

- 1 fois par semaine
- Possibilité d'ouverture d'un second créneau selon les besoins

Ressources mobilisées

- 1 à 2 bénévoles engagées
- 1 volontaire en service civique

Partenariats

- Société CATM
- Réseau CRSB de Savoie

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'apprentissage du français
- Soutenir l'autonomie et l'insertion sociale

- Faciliter l'accès aux droits et aux services

NUMÉRIQUE ET ACCÈS AUX DROITS

Fréquence

- 1 fois par semaine, en période scolaire

Ressources mobilisées

- 1 volontaire en service civique
- Coordinateur EVS

Constats

- Fréquentation fluctuante
- Difficulté à trouver une régularité dans la participation

Perspectives

- Axe prioritaire de développement pour 2026–2029
- Renforcement des moyens humains et organisationnels
- Meilleure adaptation aux besoins du territoire

BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE

Fonctionnement

- Ouverture tous les mercredis après-midi

Ressources mobilisées

- 3 bénévoles en rotation
- 1 volontaire en service civique

Éléments marquants

- Fermetures ponctuelles au 1er trimestre 2025 (travaux de réhabilitation)
- Rénovation extérieure et rafraîchissement intérieur

Impacts

- Amélioration des conditions d'accueil
- Lieu identifié de lecture, d'échange et de calme

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

- Rôle clé dans le projet associatif
- Pilier central du projet social
- Lieu d'éducation populaire et de socialisation

Projet inclusif

- Accueil d'enfants à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'égalité d'accès aux loisirs
- Encourager l'autonomie et le vivre-ensemble
- Accompagner les familles du quartier

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Évolution de la fréquentation et contexte général

Les heures de fréquentation de l'ALSH pour les années 2024 et 2025 demeurent globalement **stables**.

	2024	2025
HEURES GLOBALES	45239	43864.5
DONT HEURES MDPH	2884.5	1831.5

Malgré un contexte fortement contraint, les difficultés rencontrées en 2023 et prolongées en 2024 ont toutefois conduit l'association à opérer des **choix structurants**, nécessaires à la préservation de l'équilibre financier et à la poursuite de ses missions essentielles.

En 2023, un **problème majeur de ressources humaines** a fortement fragilisé la gestion administrative de la structure. Cette situation a entraîné une perte de certaines prestations, une dégradation de la visibilité comptable et, de fait, l'apparition d'un **déficit important**, ayant conduit à la perte du fonds de roulement et d'une part significative du fond associatif.

Face à cette situation, un **comité financeur** a été mis en place afin d'identifier des solutions, tant en interne qu'avec les partenaires institutionnels.

CHOIX ORGANISATIONNELS ET AJUSTEMENTS INTERNES

Dans ce contexte, l'association a engagé une **réorganisation interne** afin de sécuriser son fonctionnement. Les missions ont été redéployées entre le directeur, le coordinateur et l'assistante administrative, dans un objectif d'optimisation des processus et de meilleure maîtrise des charges. Parallèlement, des mesures ont été prises pour **réduire la masse salariale**, notamment par le non-renouvellement des contrats d'apprentissage en CDD et par la diminution du nombre de contrats d'engagement éducatif (CEE) lors des mercredis et des vacances scolaires. Cette adaptation s'est également traduite par une **réduction volontaire des jauges maximales d'accueil** de l'ALSH.

Actions arrêtées ou réorientées

Le secteur jeunesse

L'association a fait le choix d'arrêter l'accueil des jeunes de 14 à 17 ans et, par conséquent, les projets jeunesse associés. Cela inclut la décision de ne plus embaucher d'animateur dédié durant la période estivale. Dans ce cadre, la **salle Mikado**, jusqu'alors dédiée à la jeunesse, a été restituée à la Ville de Chambéry. Ce choix s'inscrit également dans une logique de complémentarité territoriale, l'association Posse 33 portant désormais le projet jeunesse pour l'ensemble des Hauts de Chambéry, dont le quartier de Chantemerle fait partie.

Le périscolaire du soir

L'accueil périscolaire du soir (mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h00) n'est plus assuré par l'association. Une solution alternative est proposée aux familles via la garderie scolaire, bien que cette offre ne soit pas équivalente en termes de contenu éducatif.

L'aide aux devoirs et l'accompagnement scolaire

Bien que l'association n'émarge plus au dispositif CLAS de la CAF de Savoie, elle avait maintenu cette action. Celle-ci a toutefois été arrêtée. Les élèves du primaire peuvent désormais bénéficier de temps de soutien au sein de l'école, même si ces dispositifs ne permettent pas un accompagnement individualisé ou en très petits groupes. Les collégiens et les jeunes plus âgés sont, quant à eux, orientés vers d'autres structures associatives des Hauts de Chambéry.

Résultats immédiats et perspectives financières

L'ensemble de ces mesures, conjuguées à d'autres ajustements — tels que la **fermeture de l'ALSH durant la première quinzaine du mois d'août et la deuxième semaine des vacances de Noël** — a permis à l'association de **clôturer l'exercice 2025 avec une trésorerie positive**, alors que les projections en cours d'année laissaient envisager un déficit d'environ 20'000 euros.

Les travaux menés dans le cadre du comité financeur ont également mis en évidence que, au-delà des difficultés de gestion liées aux ressources humaines en 2023 et 2024, la fragilisation financière de l'association relève d'une **problématique structurelle**, marquée par une augmentation significative des charges depuis 2022, non compensée par les subventions de fonctionnement actuelles.

Dans ce contexte, les **aides exceptionnelles de la CAF**, de la **Politique de la Ville**, ainsi que le **complément de subvention accordé par la Ville de Chambéry** (réparti entre les structures d'animation à la suite de la fermeture de la Maison de l'Enfance de la Feuille de Chou), ont permis à l'association de **reconstituer un fonds de roulement équivalent à environ deux mois de trésorerie**, offrant ainsi une base de stabilisation indispensable pour envisager la poursuite du projet social dans des conditions plus sécurisées.

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE POUR LE DIAGNOSTIC

Pour établir un diagnostic au plus proche de la réalité vécue par les habitants, l'association CLEF-CHANTEMERLE a privilégié une démarche participative et de proximité. Depuis le printemps 2025, les bénévoles ont sillonné le quartier afin de proposer un questionnaire simple et accessible à l'ensemble des habitants, tous âges confondus. Trois réflexions constituaient le cœur de cette enquête :

- ce que les habitants apprécient dans leur quartier,
- ce qu'ils apprécient moins,
- et ce qu'ils souhaiteraient voir amélioré, changé ou ajouté.

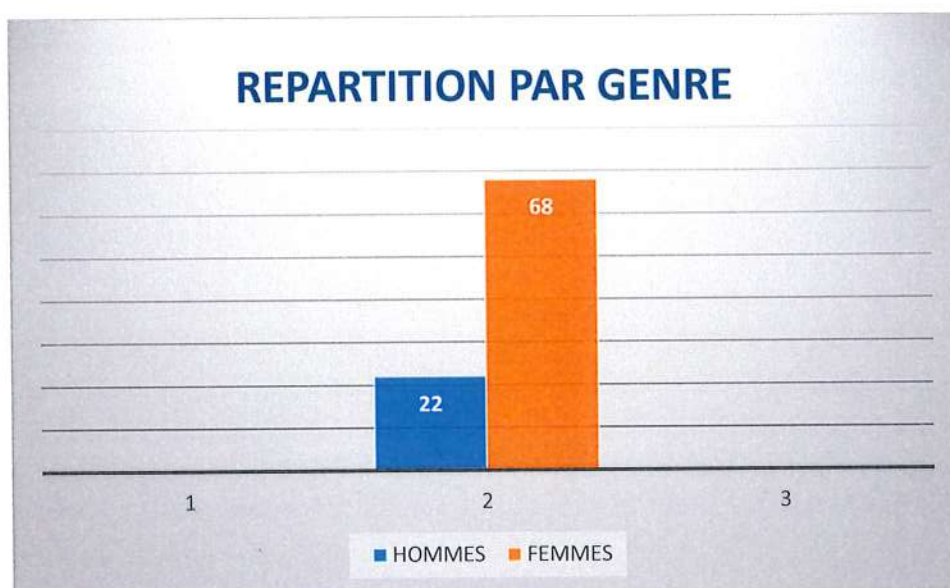
Cette campagne a permis de recueillir un grand nombre d'avis, renforcée durant l'été par la présence régulière de l'équipe lors de chaque événement organisé par l'association.

En parallèle, à partir de l'Assemblée Générale du 28 juin 2025, un nouvel outil de consultation a été mis en place : une **carte interactive du quartier**, accessible à tous, sur laquelle les habitants pouvaient apposer des pastilles de couleur. Cet exercice avait un double objectif : évaluer la connaissance du territoire par ses habitants et identifier les lieux considérés comme ressources (espaces conviviaux, points d'intérêt, repères positifs) ainsi que ceux nécessitant une attention particulière ou un réinvestissement. Cet outil a été conservé et enrichi lors des événements qui ont suivi, permettant une **collecte progressive et évolutive** des représentations et attentes des habitants vis-à-vis de leur quartier.

Cette méthodologie, fondée sur la proximité, l'écoute active et l'implication directe des habitants, permet de construire un **diagnostic réellement partagé**. Les données recueillies, à la fois quantitatives (questionnaires) et qualitatives (carte interactive, échanges informels), offrent une vision fine de la perception du quartier et des attentes exprimées. Ce processus participatif renforce la légitimité du projet social, en s'appuyant sur la parole des habitants eux-mêmes, et garantit que les orientations retenues pour la période 2026-2029 soient **en cohérence avec les besoins réels du territoire et les aspirations de celles et ceux qui y vivent**.

Enfin, un **troisième support de consultation continue** est assuré à travers les réunions conviviales dites « *happy-hour* », animées par le coordinateur chaque vendredi précédant les vacances scolaires. Ces temps réguliers constituent une instance d'expression et de participation des habitants. Ils permettent non seulement de recueillir, tout au long de l'année, les avis et propositions concernant la vie du quartier et les activités de l'association, mais aussi de **co-construire la programmation des actions habitants**. Ces rencontres favorisent également l'expression de doléances et de besoins immédiats, offrant ainsi à l'association la possibilité de procéder à des ajustements rapides. Grâce à ce dispositif, la dynamique participative ne se limite pas aux bilans ou évaluations ponctuelles, mais s'inscrit dans une logique de **dialogue permanent et d'adaptation en continu** du projet social.

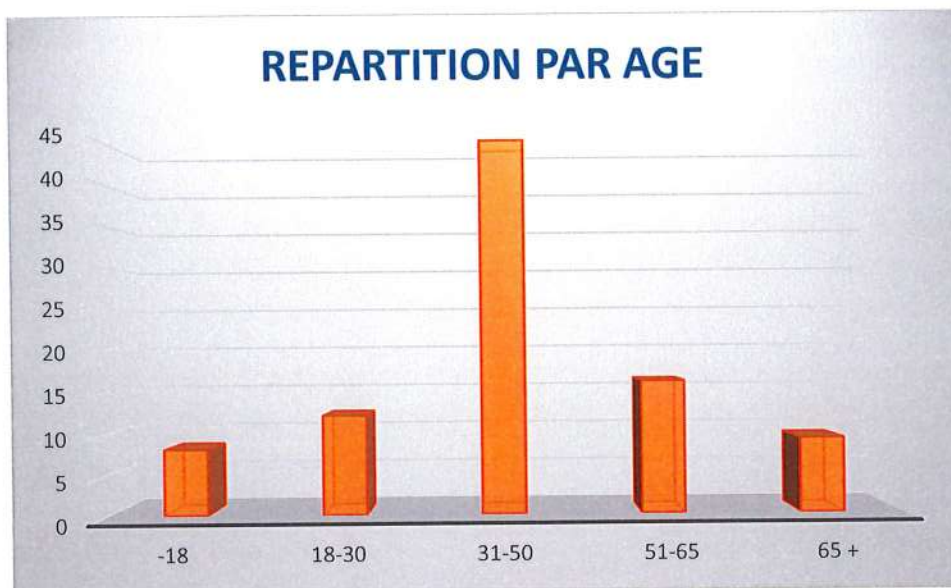
- Analyse des besoins (habitants, familles, jeunes, partenaires...)



Analyse du profil des répondants

L'enquête menée auprès des habitants a permis de recueillir les réponses de **90 personnes**, dont **68 femmes et 22 hommes**. Cette forte représentation féminine témoigne d'une **implication particulièrement active des femmes** dans la vie du quartier et dans les démarches de participation locale. Leur disponibilité et leur intérêt pour les actions de l'association traduisent un **rôle central des femmes dans la dynamique sociale et relationnelle du territoire**.

Ce constat, fréquemment observé dans les démarches de consultation, souligne à la fois une **richesse** et un **enjeu** : si l'engagement féminin est une ressource essentielle pour la vie associative et la mobilisation collective, il révèle également la **nécessité de renforcer la participation des hommes**, souvent moins présents dans les espaces d'expression et d'implication citoyenne. Pour les années à venir, l'association CLEF-CHANTEMERLE veillera donc à **diversifier les formes de mobilisation** afin de favoriser une représentation plus équilibrée et inclusive de l'ensemble des habitants dans ses démarches participatives.



Analyse croisée des données locales

Le profil des répondants à notre enquête présente une **forte cohérence avec les résultats de l'analyse des besoins sociaux** menée par Cristal Habitat en novembre 2020. Les deux études soulignent une **proportion importante de familles monoparentales** et une **prépondérance des habitants âgés de 30 à 49 ans**. Cette concordance confirme la **représentativité du panel interrogé** dans le cadre de notre diagnostic participatif.

Ces éléments traduisent un **portrait social typique du quartier de Chantemerle (plus particulièrement du Piochet)**, marqué par la présence de familles en phase active de vie, souvent confrontées à des contraintes économiques et organisationnelles fortes, mais également porteuses d'une dynamique locale réelle. La part importante de familles monoparentales témoigne de **situations de fragilité** nécessitant un accompagnement adapté, notamment en matière d'accès aux loisirs, de soutien à la parentalité et d'articulation des temps de vie.

Constat et analyses

Nous observons, tant au cours de la démarche de diagnostic que lors des temps d'échanges *Happy-Hours*, qu'il reste **plus difficile d'aller à la rencontre des habitants des autres secteurs du quartier**, notamment ceux de Beauvoir et Caramagne.

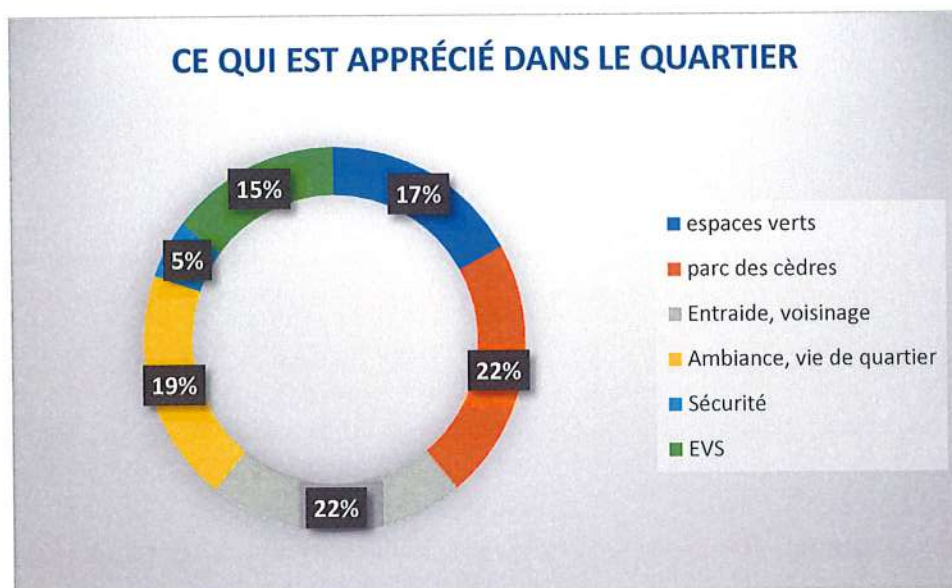
La partie la plus populaire de Chantemerle apparaît comme **particulièrement investie dans la dynamique de vivre-ensemble**. Les habitants y expriment un **fort besoin de lien social**, conjugué à une attente marquée en matière **d'accompagnement social**, mais aussi **d'accès aux loisirs et à la culture**.

Les autres secteurs du quartier semblent disposer d'un accès plus aisé aux activités et aux ressources de loisirs, créant un contraste marqué avec les habitants du Piochet ou de la Tour H. Ces derniers apparaissent davantage en retrait, tant en termes d'offre disponible que d'appropriation des espaces existants.

Cette mobilisation traduit une réelle volonté de participation et une recherche d'équilibre entre **soutien individuel** et **épanouissement collectif**, témoignant du rôle central que joue l'association dans la cohésion du quartier, pour les habitants des secteurs les plus populaires.

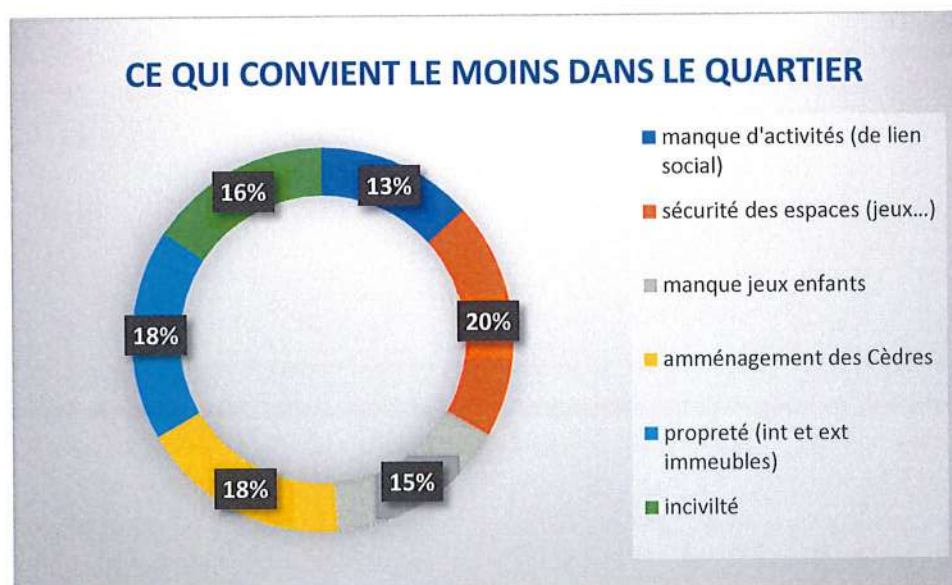
Cette corrélation entre les deux sources d'analyse vient conforter la **pertinence des orientations retenues** par l'association CLEF-CHANTEMERLE, qui place au cœur de son

projet la **proximité, la participation et l'inclusion des familles** comme leviers majeurs du développement social local.



Analyse de ce qui est apprécié dans le quartier

Les habitants expriment un **fort attachement à leur cadre de vie** et à la **qualité de leur environnement extérieur**, perçu comme un atout majeur du quartier. L'**ambiance générale** et les **relations de voisinage** occupent une place centrale dans les éléments positifs cités, traduisant une réelle **volonté de convivialité et de vivre-ensemble**. À noter que la **question de la sécurité**, souvent récurrente dans d'autres territoires, n'apparaît ici que marginalement (5 % des réponses), signe d'un **sentiment global de tranquillité** et d'une **confiance relative entre habitants**.

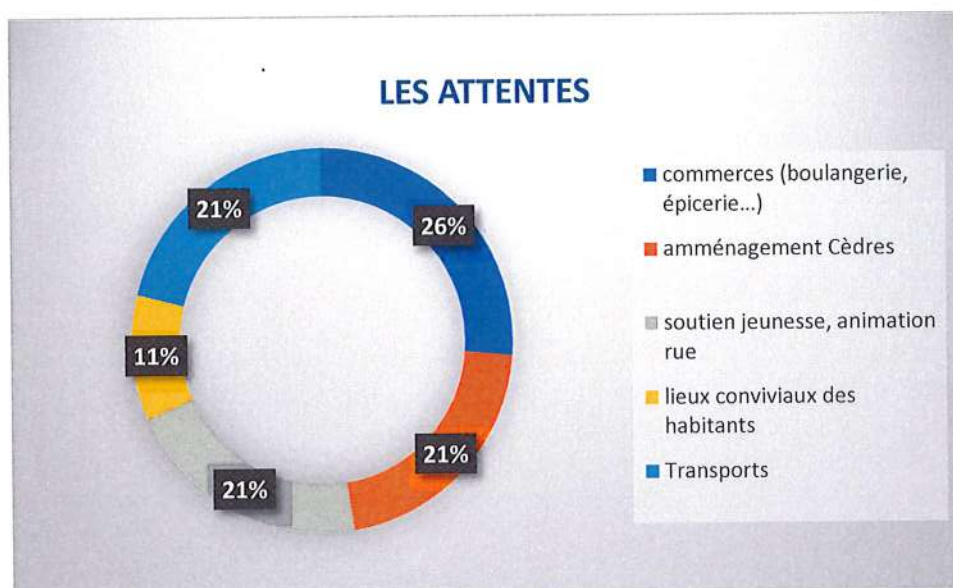


Analyse de ce qui convient le moins dans le quartier

De manière générale, ce sont les **infrastructures et les aménagements extérieurs** qui interrogent le plus les habitants. Les retours mettent en évidence le **manque d'espaces adaptés aux enfants** (aires de jeux, terrains sécurisés), mais aussi que les **lieux de**

rencontre intergénérationnels favorisant la convivialité et le partage. Plusieurs habitants soulignent le manque de **sécurité et valorisation des équipements existants**. Ils estiment les espaces publics peu accueillants, fonctionnels et propices aux liens sociaux.

Parmi les éléments jugés négatifs, les **incivilités** ressortent comme une préoccupation notable, évoquée par **16 % des personnes interrogées**. Si ce taux reste minoritaire, il traduit néanmoins une **gêne réelle liée à certains comportements du quotidien** — nuisances sonores, dégradations, dépôts sauvages ou occupations d'espaces communs — perçus comme autant des freins au bien-vivre ensemble. Cette perception met en lumière le **besoin d'une présence collective et éducative renforcée**, ainsi que la **nécessité de retisser du dialogue et du respect mutuel** dans les espaces partagés du quartier.



Analyse des attentes prioritaires des habitants

Les attentes exprimées par les habitants révèlent avant tout un désir d'amélioration du **cadre de vie quotidien**. Beaucoup soulignent l'importance de retrouver ou de renforcer une offre de commerces de proximité, perçus comme essentiels au dynamisme et à la praticité du quartier. L'aménagement du parc des Cèdres revient également comme une priorité, signe que les habitants aspirent à des espaces extérieurs mieux structurés, plus sécurisés et plus adaptés aux usages familiaux, ludiques et intergénérationnels.

Par ailleurs, les habitants expriment un besoin marqué de **convivialité et de présence sociale**. Ils souhaitent davantage d'espaces où se rencontrer, se retrouver et partager des moments informels, ainsi qu'une attention renforcée envers la jeunesse et l'animation de rue. Enfin, la question de la mobilité reste un enjeu transversal : elle renvoie à la fois à l'accessibilité du quartier, à la fluidité des déplacements et à la nécessité de se sentir relié au reste de la ville. Ces attentes traduisent une volonté globale d'un quartier plus vivant, plus lisible et plus accueillant pour tous.

SWOT

VENT Opportunités

Les demandes et besoins des habitants
Caisse d'Allocation Familiale
Ville de Chambéry, Grand Chambéry
État, département et autres
partenaires financiers

VOILES Forces

L'outil
La Maison de l'Enfance
La bibliothèque associative
La plaine des Cèdres

ANCRE Faiblesses

Management et ressources humaines
Manque de pérennisation des moyens
financiers
Stabilisation des personnels
La mobilité, minibus
Local adapté aux événements

ÎLE EVS idéal

Des habitants qui partagent et proposent des activités
quelques soient leurs appartenances sociales
Des moyens financiers et humains, stables
Des bénévoles tous disponibles et formés
Des partenaires investis et facilitateurs
Une subvention de fonctionnement indexée
sur l'inflation et qui couvre les frais de
structure et les salaires des permanents

Les bénévoles
Les salariés
La confiance des familles

ROCHER Menaces

Les contraintes liées aux financements
L'augmentation des charges liées au fonctionnement
La fluctuation de l'engagement du bénévolat



ESPACE DE VIE SOCIALE - CLEF CHANTEMERLE

Analyse stratégique issue du SWOT

L'analyse du SWOT met en évidence la nécessité d'articuler les **forces internes** avec les **opportunités externes**, tout en travaillant à réduire les **faiblesses** et à anticiper les **menaces**.

1. Capitaliser sur les forces pour saisir les opportunités

Les atouts humains (bénévoles, salariés, confiance des familles) et matériels (Maison de l'Enfance, bibliothèque associative, plaine des Cèdres) doivent être mobilisés pour **renforcer l'offre de loisirs, d'accompagnement et de participation**.

Le contexte institutionnel favorable doit être utilisé pour :

- consolider les partenariats,
- renforcer la visibilité de l'association,
- appuyer des demandes de financements structurants.

L'objectif stratégique est de **s'appuyer sur la crédibilité existante** pour consolider le rôle de CLEF comme acteur central de la cohésion sociale.

2. Réduire les faiblesses internes pour stabiliser le fonctionnement

La fragilité des ressources humaines et financières appelle une stratégie de :

- fidélisation des salariés,
- planification des besoins RH,
- recherche de cofinancements pérennes,
- optimisation de la complémentarité bénévoles/salariés.

Il est également stratégique de travailler à l'amélioration ou à la diversification des espaces disponibles, afin de faciliter la tenue d'événements, d'ateliers et de temps participatifs.

Ces actions visent à **sécuriser la continuité du projet social et éviter toute rupture de service**.

3. Anticiper les menaces externes et renforcer la résilience associative

La dépendance aux financements publics et l'augmentation des charges obligent l'association à :

- diversifier ses sources de financement,
- renforcer sa gestion prévisionnelle,
- argumenter l'importance de son utilité sociale auprès des partenaires.

Par ailleurs, l'évolution de l'engagement bénévole doit être accompagnée par :

- des formations,
- des temps de valorisation, des rôles clairs et attractifs.

L'objectif est d'**accroître la capacité de résistance de l'association face aux aléas budgétaires et humains**.

4. Orienter le projet social vers la vision d'un EVS idéal

La vision exprimée - habitants acteurs, moyens stables, partenaires facilitateurs - doit servir

de **cap stratégique**.

Elle implique de :

- renforcer la participation habitante via l'Axe 2,
- consolider l'accès aux droits via l'Axe 3,
- développer les loisirs pour tous via l'Axe 1,

et soutenir la survie de l'ALSH comme pivot de l'action familiale et éducative. Cette vision permet de structurer les priorités, de guider les demandes de financement et de fédérer les partenaires autour d'une trajectoire claire.

Conclusion stratégique

Le SWOT montre que la CLEF-Chantemerle dispose des atouts nécessaires pour poursuivre son rôle auprès des habitants, mais que sa pérennité dépendra de sa capacité à **stabiliser ses moyens, renforcer ses partenariats, mobiliser les habitants et développer une stratégie d'accompagnement durable**. La dynamique du projet social 2026-2029 devra donc **s'appuyer sur les forces existantes, saisir les opportunités du territoire**, tout en **réduisant les fragilités internes** et en **se protégeant des contraintes extérieures**.

Le projet social s'appuie sur des atouts solides :

Des lieux identifiés et utilisés par les habitants, une forte mobilisation des bénévoles et salariés, et une relation de confiance durable avec les familles.

Ces ressources humaines et matérielles constituent le socle de l'action menée sur le quartier et confortent la légitimité de l'association.

Cependant, l'association reste fragilisée par un manque de moyens humains stables, des difficultés de pérennisation financière, une mobilité limitée et des locaux parfois inadaptés aux actions d'envergure. Ces fragilités structurelles limitent sa capacité à se projeter et à densifier son offre.

Le contexte territorial est favorable :

Les besoins exprimés par les habitants sont clairs, l'environnement institutionnel est soutenant, et plusieurs partenaires publics affirment leur volonté de renforcer la cohésion sociale.

Ces opportunités offrent de réelles perspectives de développement.

En parallèle, plusieurs facteurs externes menacent l'équilibre du projet :

Dépendance aux financements publics, hausse continue des charges, évolution incertaine du bénévolat et contexte concurrentiel dans l'accès aux subventions.

Ces éléments imposent une vigilance particulière et une stratégie de consolidation.

Enfin, la vision d'un EVS idéal :

Des habitants acteurs, des moyens pérennes, des équipes stables et des partenaires facilitateurs — offriraient un horizon clair permettant d'orienter les priorités du futur projet social.

Conclusion de l'analyse SWOT

L'analyse stratégique met en évidence un projet social en relation avec les besoins du territoire, porté par des lieux repérés, des équipes engagées et un lien de confiance avec les familles et habitants du quartier. Ce socle constitue une force pour la poursuite des missions de l'association et légitime son rôle d'acteur central du vivre-ensemble à Chantemerle. Toutefois, ces atouts doivent composer avec des fragilités structurelles — notamment la stabilité des ressources humaines, la pérennisation financière et

l'adaptation des locaux — qui freinent la capacité de l'association à se projeter sereinement et à élargir son champ d'action.

Parallèlement, le contexte territorial et partenarial offre de réelles perspectives : les besoins des habitants sont clairement identifiés, les institutions locales affichent un soutien affirmé et les dynamiques de coopération ouvrent la voie à de nouveaux développements. Mais ces opportunités coexistent avec des menaces bien réelles, liées à la dépendance financière, à l'augmentation des coûts et à l'évolution du bénévolat. Cette tension entre forces, faiblesses, opportunités et menaces appelle une stratégie de consolidation et d'adaptation.

En définitive, la vision d'un EVS idéal - stable, participatif, doté de moyens pérennes et soutenu par des partenaires facilitateurs - sert de cap pour orienter les choix du futur projet social. Elle rappelle l'importance de renforcer les fondations existantes tout en saisissant les leviers de développement disponibles, afin de garantir un EVS durable, ancré et utile à tous les habitants du quartier.

3. ORIENTATIONS ET STRATÉGIES

Le projet social 2026–2029 de l'Association CLEF-Chantemerle s'inscrit dans un contexte à la fois riche - marqué par une mobilisation des habitants - et fragilisé par des contraintes structurelles et financières pesant sur l'association. Il a été élaboré **en cohérence avec les orientations définies par la circulaire CNAF n° 2025-238 et son annexe C**, relatives aux Espaces de Vie Sociale, qui réaffirment le rôle central des EVS dans le développement du pouvoir d'agir des habitants, la cohésion sociale et l'ancrage territorial des actions.

À ce titre, l'analyse croisée du diagnostic participatif, des échanges partenariaux et des instances de gouvernance associative permet de faire émerger plusieurs **enjeux prioritaires**, transversaux aux trois axes du projet. Ces enjeux traduisent la volonté de l'association de répondre de manière structurée aux besoins du territoire, tout en consolidant ses actions, en adaptant son organisation et en inscrivant son projet social dans une dynamique partagée, évolutive et conforme au cadre national de référence des Espaces de Vie Sociale.

1. Renforcer l'accès de tous à la culture, aux loisirs et aux espaces de respiration

Le quartier exprime un besoin fort de **temps de loisirs accessibles**, de **sorties**, d'animations culturelles et de moments de convivialité. L'enjeu est de maintenir et consolider une **offre inclusive, financièrement accessible et de proximité**, permettant l'épanouissement de tous les publics, notamment les familles.

L'intergénérationnel doit rester un levier fort de cohésion, en créant des espaces qui favorisent les rencontres entre enfants, parents, adultes isolés et seniors.

2. Développer la participation habitante et leur pouvoir d'agir

Les Happy-Hours, les ateliers participatifs, les présences en pied d'immeuble et les outils de consultation démontrent une dynamique habitante réelle, mais encore inégale selon les secteurs du quartier.

L'enjeu est d'ancrer durablement une culture de participation, en diversifiant les modes d'implication, en allant vers les habitants moins visibles, et en valorisant les idées, propositions et initiatives locales.

Il s'agit de consolider le rôle de CLEF comme acteur d'appui au pouvoir d'agir, facilitant l'expression, la co-décision et la co-construction.

3. Consolider l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'autonomie

La fracture numérique, les difficultés linguistiques, la méconnaissance des dispositifs et le sentiment d'isolement face aux démarches demeurent des freins majeurs.

L'enjeu est de proposer un accompagnement de proximité, humain, progressif, adapté aux réalités du quartier, permettant à chacun d'accéder à ses droits dans la dignité.

L'objectif est également de renforcer les compétences des habitants (numériques, linguistiques, administratives) pour favoriser leur autonomie au quotidien.

4. Réduire les inégalités sociales et territoriales

Le diagnostic révèle des besoins plus marqués dans certaines zones du quartier.

L'enjeu est d'assurer une **égalité d'accès** aux activités, aux informations et aux espaces de participation en développant des actions mobiles, en diversifiant les lieux d'intervention et en renforçant le maillage partenarial.

5. Maintenir une cohésion sociale fondée sur la mixité et le vivre-ensemble

La mixité sociale, culturelle et générationnelle constitue une force du quartier mais reste fragile.

L'enjeu est de préserver les espaces où se croisent les publics, d'encourager les solidarités locales et d'entretenir un climat de confiance.

Les actions intergénérationnelles, familiales et collectives doivent continuer d'être des **piliers** du projet social.

6. Soutenir les familles et répondre à leurs besoins spécifiques

Les familles – souvent monoparentales – expriment des besoins forts : loisirs accessibles, accompagnement administratif, soutien éducatif, accès à la culture, moments de répit.

L'enjeu est d'offrir une **présence éducative et sociale solide**, en articulation avec les partenaires (CAF, CCAS, école, associations...), pour contribuer au bien-être global des familles du quartier.

7. Garantir la survie et la continuité de l'ALSH

L'ALSH reste un **pilier historique et identitaire** de l'association.

Face aux contraintes financières et structurelles, son maintien est un enjeu majeur, tant pour les familles que pour la dynamique globale du quartier.

L'enjeu est d'assurer un **ALSH stable, de qualité, financièrement viable**, et pleinement connecté aux trois axes du projet social (mixité, participation, loisirs pour tous).

8. Consolider la gouvernance associative et renforcer le partenariat local

Le Conseil d'Administration joue un rôle clé dans la lecture des besoins et l'orientation des décisions.

L'enjeu est d'assurer une **gouvernance participative, stable et ouverte**, capable de répondre aux défis structurels tout en intégrant les habitants dans les décisions.

Le développement d'un **réseau partenarial solide** (*Ville, CAF, Cristal Habitat, FOL, CCAS, écoles, associations ...*) est essentiel pour mutualiser les ressources et renforcer l'impact des actions.

Synthèse

Les enjeux prioritaires du projet social 2026-2029 s'articulent autour de trois dynamiques fortes :

- **Accompagner**, pour réduire les inégalités et favoriser l'autonomie.
- **Animer**, pour créer du lien, du plaisir et de la convivialité.
- **Impliquer**, pour donner du pouvoir d'agir et renforcer la cohésion du quartier.

L'ensemble de ces enjeux se déploie dans un contexte où la **pérennisation de l'ALSH** et la **solidité associative** conditionnent la capacité de CLEF-Chantemerle à continuer d'être un **acteur essentiel du vivre-ensemble** sur son territoire.

Présentation des grandes actions du Projet Social 2026-2029

Le projet social de CLEF-Chantemerle se structure autour de trois axes complémentaires visant à renforcer le lien social, soutenir l'autonomie des habitants et favoriser leur implication dans la vie du quartier. Ces axes se déclinent en un ensemble d'actions phares, pensées pour être accessibles, ouvertes à tous et adaptées aux besoins exprimés lors du diagnostic participatif.

LES AXES DU PROJET SOCIAL

AXE 1 : VIE DE QUARTIER

AXE 1 – VIE DE QUARTIER

Sorties familles & découvertes culturelles : excursions, spectacles, patrimoine local, activités nature, événements en Savoie et Grand Chambéry.

Animations culturelles régulières : ateliers créatifs, projets artistiques, contes, expositions d'habitants, spectacles jeune public (partenariat Savoie en Scène).

Temps de convivialité intergénérationnels : repas partagés, après-midis jeux, animations saisonnières, moments festifs.

Bibliothèque associative et espace "lecture vivante" : emprunts de livres, animations autour de la lecture, projets éducatifs.

Animations en pied d'immeuble : mini-événements mobiles pour aller vers les habitants des secteurs moins investis (Piochet, Tour H, Beauregard/Caramagne).

Ateliers bien-être & activités physiques adaptées : sport doux, activités extérieures, détente, respiration collective.

Objectif général : rendre les loisirs et la culture accessibles, créer du plaisir partagé et renforcer les liens entre habitants.

1. CONSTATS (issus du diagnostic)

Un **besoin fort d'accès aux loisirs et à la culture** pour toutes les générations, notamment pour les familles et les publics isolés, ainsi que les publics ayant des besoins spécifiques (cf. Projet Inclusif ALSH)

Une **demande d'activités accessibles financièrement** et géographiquement, au plus près des lieux de vie.

Des **attentes autour d'espaces partagés** et de moments conviviaux favorisant la rencontre et la détente.

Un **intérêt grandissant pour les activités intergénérationnelles**, renforçant la mixité et le lien social.

Des habitants exprimant un **manque d'équipements de proximité** (espaces de jeux, d'expression culturelle, lieux de respiration).

2. VIE DE QUARTIER

AXE 1 – Pour un quartier qui bouge et qui s'ouvre

→ *Vivre ensemble par le plaisir d'agir*

3. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Favoriser l'**accès de tous aux loisirs, à la culture et aux découvertes**, sans distinction d'âge, d'origine ou de moyens.

Développer des activités favorisant la rencontre, la convivialité et la mixité sociale.

Encourager l'**épanouissement individuel et collectif** à travers des temps de détente, de créativité et de découverte partagée.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

Une **participation élargie des habitants** aux activités culturelles, sportives et de loisirs proposés par l'association.

Une **meilleure mixité intergénérationnelle et sociale** dans les actions collectives.

Une **valorisation des talents locaux** (habitants, bénévoles, partenaires) à travers des projets artistiques ou culturels.

Un **renforcement du sentiment d'appartenance** et de fierté vis-à-vis du quartier.

Une **offre de loisirs pérenne et inclusive**, adaptée aux besoins et contraintes des habitants.

ARBRE A OBJECTIFS – AXE 1

ARBRE À OBJECTIFS : AXE 1

CONSTATS

Besoin d'accès
aux loisirs et à
la culture pour
tous

Demande
d'activités
financièrement
accessibles

Attentes
d'espaces
partagés et
d'équipements
de proximité

AXE 1

VIE DE QUARTIER

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Favoriser
l'accès aux
loisirs et à la
culture pour
tous

Développer des
activités
développant la
rencontre, la
convivialité et le
mixité sociale

Encourager les
initiatives et
l'épanouisse-
ment individuel
et collectif

RÉSULTATS ATTENDUS

Participation
élargie des
habitants

Meilleure mixité
intergénération-
nelle et sociale

Valorisation des
compétences
des habitants

Offre de loisirs
pérenne et
inclusive

Maintien du niveau
de fréquentation et
de satisfaction de
l'ALSH

ACTIONS

Bibliothèque
associative

Animation de Rue

Événements et temps
festifs

Alimentation et
environnement

Avec ou sans sucre

Accueil de Loisirs
Sans Hébergement

Projet Inclusif

Accueil Relai
Assistants
Maternelles

Accueil petits
groupes PCPE

FICHES ACTIONS

BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE
ANIMATIONS DE RUE
ÉVÉNEMENTS ET TEMPS FESTIFS
ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT
AVEC OU SANS SUCRE
ALSH 6 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
PROJET INCLUSIF
ACCUEIL PETITS GROUPES PCPE-APEI73
ACCUEIL RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

FICHE ACTION N°		1
VIE DE QUARTIER		
BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE		
AXE		
INTITULÉ		
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE		MOYENS
Tout public		HUMAINS
OBJECTIFS		MATÉRIEL
Ouvrir un espace dédié au prêt de livres au cœur du quartier du Piochet et à la découverte du livre et à l'incitation à la lecture		3 bénévoles, 1 service civique, un coordinateur
		Bibliothèque associative du Piochet
		PÉRIODE DE L'ACTION
		2026-2029
DÉROULEMENT		CRITERES D'ÉVALUATION
Les bénévoles ouvrent la bibliothèque et accueillent les enfants avec leurs parents pour du prêt de livre, des temps de lectures, des ateliers autour du livre.		Nombre de journées d'ouverture
Possibilité d'activités manuelles sur place. Ouvert tout les mercredis de 15h à 17h30 et les 3 ^{èmes} mercredis de chaque mois de 10h à 12h		Suivi du prêt de livres
Possibilité d'ouverture durant d'autres temps selon l'organisation et la disponibilité des bénévoles		Satisfaction des usagers
		PARTENARIAT MOBILISÉ
		Bibliothèque Municipale George Brassens, Ville de Chambéry

FICHE ACTION N°		2
AXE	VIE DE QUARTIER	
INTITULÉ	ANIMATIONS DE RUE	
	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
	Coordinateur EVS, intervenants extérieurs	Matériel pédagogique selon activités, signalisation
	PÉRIODE DE L'ACTION	
Animer le quartier en proposant des activités sur les lieux de vie des habitants.es Rendre accessible des animations auxquels le public n'a pas toujours accès	Vacances scolaires (printemps, été, automne) 2026, 2027, 2028, 2029	
	CRITERES D'ÉVALUATION	
Propositions d'activités culturelles, sportives et/ou de loisirs pendant les vacances scolaires au cœur du quartier pour être au plus près des habitants tous âges confondus.	Nombres d'actions menées Régularité de présences des habitants Satisfaction des participants. tes	
	PARTENARIAT MOBILISÉ	
	Posse 33, EVS Pugnet, Régie +, Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Quartier d'été, FOL 73	

		FICHE ACTION N°		3
VIE DE QUARTIER				
EVENEMENTS ET TEMPS FESTIFS				
AXE				
INTITULÉ				
	PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	MOYENS		
	Tout public	HUMAINS	MATÉRIEL	
	OBJECTIFS	Equipe EVS Bénévoles Prestataires	Matériel de sonorisation Chaises, tables, scènes, barnums	
		PÉRIODE DE L'ACTION		
	Proposer des événements et temps festifs pour faire vivre le quartier Rendre accessible la culture au plus grand nombre	Tout au long de l'année 2026, 2027, 2028, 2029		
	DÉROULEMENT	CRITERES D'ÉVALUATION		
	Des événements éclectiques prenant soin de n'oublier aucun public, de 0 à 120 ans, en priorité pour les habitants du quartier mais ouvert à tous.tes pour un maximum de mixité de genre, générationnelle, sociale	Nombre d'événements menés Nombre de participants		
		PARTENARIAT MOBILISÉ		
		Ville de Chambéry, Grand Chambéry, le Sacarabée, Département de la Savoie, DRAC, Posse 33, EPHAD des Clématis, EVS de Pignet, ME du Nivolet, CS des Combes, Régie +, ME du Talweg, Quartier d'Été		

FICHE ACTION N°		4
AXE	VIE DE QUARTIER	
INTITULÉ	ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT	
	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
	Coordinateur EVS, bénévoles, intervenants	Cuisine et matériel de cuisine
PÉRIODE DE L'ACTION		
Ateliers ponctuels en fonction des événements et de la demande des habitants 2026-2029		
CRITERES D'ÉVALUATION		
L'évaluation s'appuiera sur des indicateurs de participation, d'implication des habitants, d'évolution des pratiques alimentaires, de renforcement du lien social, de mobilisation partenariale et de satisfaction des participants.		
PARTENARIAT MOBILISÉ		
Regie +, Posse 33, Grand Chambéry, associations locales, acteurs de proximité		
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE		
Habitants.es du quartier		
OBJECTIFS		
Le projet vise à faciliter l'accès à une alimentation saine, économique et durable, à valoriser les compétences des habitants et à renforcer la participation des familles, le lien social et les dynamiques d'entraide au sein du quartier.		
DÉROULEMENT		
Le projet alimentation propose des ateliers cuisine ponctuels et ouverts, favorisant l'accès à une alimentation économique, durable et locale. Il encourage la participation des habitants, le renouvellement des publics et s'articule avec les temps forts et les autres actions de la structure.		

		FICHE ACTION N°		5
VIE DE QUARTIER				
AVEC OU SANS SUCRE				
AXE				
INTITULÉ				
	PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	MOYENS		
	Familles et Habitants.es du quartier	HUMAINS	MATÉRIEL	
	OBJECTIFS	Chariot, table pliante, thermos, gobelets		
	Recueillir la parole des habitants.es le plus largement possible Informier sur les différentes actions de l'EVS	PÉRIODE DE L'ACTION		
		Selon disponibilité des bénévoles 2026-2029		
	DÉROULEMENT	CRITERES D'ÉVALUATION		
	Des membres de l'EVS (Bénévoles et/ou salariés) se rendent ponctuellement en pieds d'immeuble pour partager une boisson chaude autour d'un moment d'échange avec les habitants.es du quartier.	Nombres de nouveaux participants aux différentes actions de l'EVS		
		Nombre de personnes rencontrées		
		Nombre de propositions recueillies		
		PARTENARIAT MOBILISÉ		
		Autres associations du quartier		

FICHE ACTION N°		6
VIE DE QUARTIER		
AXE	ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	
INTITULÉ		
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE		MOYENS
Enfants de 3 à 14 ans		HUMAINS
OBJECTIFS		MATÉRIEL
Fournir un environnement sécurisé, stimulant et divertissant. Proposer des activités variées, récréatives et éducatives. Contribuer à concilier la vie professionnelle et familiale des parents en offrant une solution de garde. Proposer un accueil inclusif et adapté : favoriser l'égalité d'accès aux loisirs éducatifs, développer des pratiques pédagogiques inclusives, créer un environnement inclusif et bienveillant, accompagner les familles dans la prise en charge de leurs enfants.		Un coordinateur, une assistante administrative, une équipe d'animateurs.ices CEE, un directeur, 2 psychologues
		Un bâtiment mis à disposition, Un parc privatif
		PÉRIODE DE L'ACTION
		Toute l'année, durant les vacances scolaires et les mercredis, 2026-2029
DÉROULEMENT		CRITERES D'ÉVALUATION
Accueil les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h15. Accueil sur inscription via l'espace famille ou sur rendez-vous. Pour les enfants à besoin spécifiques rendez-vous préalable avec la famille et la psychologue (accueil adapté)		Nombre d'heures, Nombre de jours d'ouverture Qualité de l'accueil Qualité des activités proposées Niveau de satisfaction des familles et des enfants accueillis
		PARTENARIAT MOBILISÉ
		Ville de Chambéry, CAF, Département, Maison de l'enfance du Biollay, APEI, FOL73 (PRH Carroussel), Psychologues, Intervenant en communication gestuelle.

FICHE ACTION N°		6a
AXE	VIE DE QUARTIER	
INTITULÉ	PROJET INCLUSIF	
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
Tous âges	Un coordinateur, une assistante administrative, une équipe d'animateurs.ices CEE, un directeur, 2 psychologues, 2 bénévoles	Un bâtiment mis à disposition, Un parc privatif
OBJECTIFS	PÉRIODE DE L'ACTION	
Garantir un accueil sécurisant, bienveillant et respectueux des particularités de chaque enfant. Renforcer les compétences des animateurs par la formation et l'accompagnement. Soutenir les familles dans leur parcours éducatif. Proposer des temps d'information de sensibilisation et de partage autour de la thématique	Toute l'année, durant les vacances scolaires et les mercredis, 2026-2029	
DÉROULEMENT	CRITERES D'ÉVALUATION	
Accueil sur les périodes d'ouverture de l'ALSH. Un accompagnement humain adapté, avec le recrutement d'un-e animateur-trice supplémentaire dédié-e aux enfants à besoins spécifiques. Une rencontre préalable avec chaque famille afin de construire un projet d'accueil personnalisé. Un accompagnement par 2 psychologues des équipes : supervisions, analyses des pratiques, un soutien direct aux enfants et aux familles. Accueil petits groupes (AXE 1 - Fiche action 7) Organisation et participation à des événements tel que la journée internationale de sensibilisation à l'autisme et la demi journée inclusion	Nombre d'heures d'accueil en ALSH Qualité de l'accueil, variété des activités proposées, et adaptées Evolution de l'intégration des personnes, Niveau de satisfaction des familles et des enfants accueillis	
	PARTENARIAT MOBILISÉ	
	Ville de Chambéry, CAF, Département, Maison de l'enfance du Biollay, APEI, FOL73 (PRH Carrousel), Psychologues, intervenante en communication gestuelle.	

FICHE ACTION N°		7
VIE DE QUARTIER		
AXE	ACCUEIL PETITS GROUPES PCPE - APEI 73	
INTITULÉ		
Petit groupe d'enfant venant du PCPE de L'APEI : Public présentant des troubles et des besoins de repères dans le temps, de développement cognitif, de motricité fine Favoriser l'autonomie et le développement cognitif de l'enfant. Accueillir les enfants à besoin spécifiques dans des conditions adaptées, de façon sécurisée et afin de répondre à leur besoins. Stimuler la motricité fine et la capacité de concentration. Développer la communication, l'expression et la compréhension.	PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	
	OBJECTIFS	
	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
	Educatrices spécialisées, service civique en observation	Frises du temps et pictogrammes. Fruits à découper (papier ou plastique).
	PÉRIODE DE L'ACTION	
	En période scolaire 2026, 2027, 2028, 2029	
	CRITERES D'ÉVALUATION	
	Accueil des enfants avec leurs éducateurs.ices au sein des activités l'ALSH Maintien du partenariat	
	PARTENARIAT MOBILISÉ	
	APEI, FOL 73	
	Chaque année de septembre à juin, en période scolaire. L'accueil se déroule tous les vendredi de 9h à 13h30. L'accueil des enfants s'appuie sur des supports visuels favorisant le repérage temporel et la compréhension du déroulement de la journée. Les activités sont organisées en petits groupes et adaptées au rythme de chacun, avec un temps de verbalisation en fin de séance. Des temps de repas, de goûter et de jeux libres complètent l'organisation de la journée.	

		FICHE ACTION N°		8
VIE DE QUARTIER				
ACCUEIL RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES				
AXE				
INTITULÉ				
	PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	MOYENS		
	Enfants moins de 0 à 3 ans, avec leurs Assistantes Maternelle.	HUMAINS	MATÉRIEL	
	OBJECTIFS	Une animatrice du RAM Bénévole de l'association Coordinateur EVS	Salle des moins de 6 ans de la Maison de l'Enfance, agréée PMI	
	Favoriser l'échange avec des professionnels Repondre aux multiples questionnements des Assistantes Maternelles Participer au développement de l'enfant à travers des activités tel que : l'Éveil sensoriel, la motricité, l'éveil musical...	PÉRIODE DE L'ACTION		
		En périodes scolaires 2026-2029		
	DÉROULEMENT	CRITERES D'ÉVALUATION		
	De 9H00 à 11H, un jeudi sur 2. Durant 15 min, un temps de cohésion est proposé (Chanson...) avec l'animatrice du RAM, puis l'Atelier se déroule durant 45 min, pour finir, un temps d'échanges et de questions/réponses est encadré par l'animatrice du RAM.	Retour des enfants, Bilans assistantes maternelles, Régularité des présences des assistantes, bilan de l'animatrice du RAM		
		PARTENARIAT MOBILISÉ		
		RAM, PMI, Service Petite Enfance Ville de Chambéry, CAF		

AXE 2 : IMPLICATION HABITANTS

AXE 2 : IMPLICATION HABITANTS

Happy-Hours habitants : temps participatifs réguliers pour recueillir idées, besoins, envies, co-construire la programmation et ajuster le projet en continu.

Ateliers de co-construction ("Fabrique de projets") : élaboration collective d'événements, d'actions solidaires ou d'aménagements de proximité.

Fêtes et événements fédérateurs : fête de quartier, événements thématiques, ciné-plein-air, animations saisonnières.

Actions solidaires locales : collectes, trocs, ateliers de réparation, initiatives d'entraide entre voisins.

Présence en pied d'immeuble / aller-vers : animations mobiles, diagnostics flash, rencontres informelles pour mobiliser les habitants éloignés.

Instances de participation citoyenne : groupes habitants, rencontres CA/habitants, espaces d'expression libre.

Partenariats territoriaux : actions communes avec la Ville, Cristal Habitat, écoles, associations locales, Grand Chambéry, Département...

Objectif général : renforcer le pouvoir d'agir des habitants, favoriser la participation et faire vivre la citoyenneté locale

1. CONSTATS (issus du diagnostic)

Une **participation habitante inégale** selon les secteurs du quartier (notamment Beauvoir et Caramagne, moins mobilisés).

Une **envie de s'impliquer** exprimée par de nombreux habitants, mais parfois freinée par un manque d'information, de confiance ou de lisibilité des modes de participation.

Un **besoin fort d'initiatives collectives** et d'espaces d'expression pour agir concrètement sur la vie du quartier.

Une **attente de moments conviviaux et rassembleurs**, créant du lien entre les habitants, les générations et les cultures.

Des **relations partenariales** à consolider pour mieux coordonner les actions et mutualiser les ressources sur le territoire.

2. IMPLICATION HABITANTS

AXE 2 – Un quartier en action à construire ensemble

→ *Vivre ensemble par le pouvoir d'agir*

3. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Favoriser la participation active des habitants à la vie du quartier, en encourageant la prise d'initiatives et la co-construction de projets collectifs.

Renforcer la convivialité et le sentiment d'appartenance au quartier à travers des temps forts partagés et des actions fédératrices.

Développer une dynamique citoyenne et solidaire, en soutenant les engagements individuels et collectifs au service du bien-vivre ensemble.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

Une **implication croissante des habitants** dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions du quartier.

L'émergence de **projets co-portés** entre habitants, bénévoles et équipe d'animation.

Une **amélioration du lien social et du climat de quartier**, mesurable à travers la fréquentation des événements et le retour des participants.

Une **visibilité accrue des initiatives habitantes**, favorisant la reconnaissance du quartier et la fierté d'y vivre.

Le développement de **coopérations locales renforcées** entre associations, institutions et habitants.

ARBRE A OBJECTIFS – AXE 2

ARBRE À OBJECTIFS : AXE 2

CONSTATS

Participation inégale des habitants, selon la domiciliation dans le quartier

Attente de moments conviviaux et rassembleurs

Souhait d'implication et d'initiatives collectives

AXE 2

IMPLICATION HABITANTS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Favoriser la participation active des habitants

Renforcer la convivialité et le sentiment d'appartenance

Développer la dynamique citoyenne et solidaire

RÉSULTATS ATTENDUS

Implication croissante des habitants

Des projets co-portés

Amélioration du lien social et du climat de quartier

Coopérations locales renforcées

ACTIONS

Happy-Hours

Soirées à Thèmes

Projets Voyages

Soutien logistique aux initiatives citoyennes

Sorties locales en petits groupes

Environnement et engagement citoyen

Espace Associatif Projet en construction

Réseau Partenarial

FICHES ACTIONS

Happy Hour

Soirées à thèmes

Projets Voyages

Soutien logistique aux initiatives habitants

Sorties locales en petits groupes

Environnement et engagement citoyen

		FICHE ACTION N°		9
AXE	IMPLICATION DES HABITANTS			
INTITULÉ	HAPPY HOURS			
	MOYENS			
	HUMAINS		MATÉRIEL	
	Coordinateur EVS Bénévoles membres du CA		Salle et matériel de la Maison de l'Enfance de Chantemerle	
	PÉRIODE DE L'ACTION			
	2026-2029			
	CRITERES D'ÉVALUATION			
	Nombre d'action réalisées Nombre de participants Nombre d'actions mises en place par le biais de l'HAPPY HOURS Niveau de satisfactions des participants			
	PARTENARIAT MOBILISÉ			
	Partenaires opérationnels territoriaux			
	PUBLIC BÉNÉFICIAIRE Habitants.tes du quartier			
	OBJECTIFS			
	Réunir les habitants Favoriser la participation des usagers Développer l'engagement citoyen Participer à l'animation du territoire			
	DÉROULEMENT			
	Rencontre chaque vendrediauant les vacances scolaires à 18h. Les habitants sont invités à venir échanger autour d'une petite collation. Ce moment de partage permet de présenter le programme des activités Famille-Habitants et co-construire celui de la période suivante. Ce temps permet également d'impliquer les habitants dans la vie du quartier et d'évaluer les besoins et les attentes. Cette instance est aussi un espace d'évaluation des actions passés ou en cours.			

FICHE ACTION N°		10
AXE	IMPLICATION DES HABITANTS	
INTITULÉ	SOIREEES A THEMES	
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE Habitants.es du quartier OBJECTIFS Favoriser la participation des habitants à la vie du quartier en soutenant l'organisation de soirées conviviales, tout en développant l'engagement bénévole, la montée en compétences et le lien social.	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
	Equipe EVS, bénévoles impliqués.es	Matériel de sonorisation, TV grand écran, ordinateur, locaux de l'association
	PÉRIODE DE L'ACTION	
	Toute l'année en fonction de l'implication des habitants. 2026-2029	
DÉROULEMENT	CRITERES D'ÉVALUATION	
Le projet consiste à accompagner des habitants bénévoles dans l'organisation et l'animation de soirées à thème, telles que des karaokés. L'EVS assure un rôle de soutien et de formation (organisation, logistique, animation), afin de favoriser l'autonomie des bénévoles et la participation des habitants aux temps festifs et conviviaux du quartier.	L'évaluation repose sur le nombre de soirées organisées, l'implication et la montée en compétences des bénévoles, la participation des habitants, la qualité du lien social créé et la satisfaction des participants.	
	PARTENARIAT MOBILISÉ	
	Le projet est mené avec les habitants bénévoles, les bénévoles de l'association, et en lien avec les partenaires locaux du quartier selon les besoins logistiques et organisationnels.	

FICHE ACTION N°		11
IMPLICATION DES HABITANTS		
PROJETS VOYAGES		
AXE		
INTITULÉ		
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE		MOYENS
Habitants.es du quartier		HUMAINS
OBJECTIFS		Ordinateurs, locaux de l'association
Accompagner les habitants dans la conception et la réalisation de projets collectifs de voyage favorisant l'ouverture culturelle, la rencontre et l'émancipation. Soutenir les familles dans l'organisation de leurs vacances, avec une attention particulière aux familles monoparentales, et proposer des mini-séjours collectifs de proximité pour développer le lien social et l'accès aux loisirs pour tous.		PÉRIODE DE L'ACTION
		Les projets collectifs et l'accompagnement familial s'inscrivent sur l'année, tandis que les mini-séjours de proximité sont proposés essentiellement l'été, période 2026-2029
DÉROULEMENT		CRITERES D'ÉVALUATION
L'action consiste à accompagner les participants dans toutes les étapes d'un projet de voyage ou de vacances, de la préparation au post-voyage. Cela inclut l'organisation de voyages thématiques, l'aide à la planification et à la logistique des séjours familiaux, ainsi que l'organisation de mini-séjours collectifs locaux. Des ateliers préparatoires permettent de partager des conseils pratiques, de réfléchir aux objectifs et de créer du lien entre participants. Un suivi post-voyage valorise les expériences vécues et favorise le retour d'apprentissage.		Le nombre de participants impliqués, la satisfaction exprimée après les projets, la réalisation concrète des voyages et mini-séjours, le renforcement de l'autonomie des familles dans l'organisation de leurs vacances et le développement du lien social au sein du groupe.
		PARTENARIAT MOBILISÉ
		CAF de Savoie, associations locales, offices de tourisme, institutions publiques et structures culturelles ou de loisirs pour les mini-séjours de proximité.

FICHE ACTION N°		12
AXE	IMPLICATION DES HABITANTS	
INTITULÉ	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX INITIATIVES HABITANTS	
	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
	Equipe EVS, administrateur	Locaux de l'association, matériel informatique, minibus des associations partenaires
	PÉRIODE DE L'ACTION	
	Toute l'année en fonction des demandes des habitants 2026-2029	
	CRITERES D'ÉVALUATION	
	L'évaluation s'appuie sur le nombre d'initiatives accompagnées, le niveau d'implication et d'autonomie des habitants, le renforcement du lien social et la satisfaction des porteurs de projets	
	PARTENARIAT MOBILISÉ	
	La Dynamo, Posse 33, ME de Bissy, ME du Biollay	
	PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	
	Habitants.es du quartier	
	OBJECTIFS	
	Encourager l'engagement et l'autonomie des habitants Faciliter la réalisation de projets collectifs portés par les habitants Valoriser les initiatives citoyennes locales Renforcer le lien social et le vivre-ensemble Soutenir la participation des habitants à la vie du quartier et de la structure	
	DÉROULEMENT	
	Le projet propose un accompagnement souple et adapté aux initiatives portées par les habitants, à travers un soutien logistique et organisationnel favorisant l'autonomie, la mise en réseau et la valorisation des projets collectifs au sein du quartier.	

FICHE ACTION N°		13
AXE	IMPLICATION DES HABITANTS	
INTITULÉ	SORTIES LOCALES EN PETITS GROUPES	
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE		MOYENS
Familles et Habitants.es du quartier		HUMAINS
OBJECTIFS		MATÉRIEL
Faire découvrir aux habitants.es et familledu quartier la richesse de l'offre culturelle et de loisirs du territoire		un coordinateur, des bénévoles pour accompagner les sorties
Permettre aux habitants.es et familles du quartier d'accéder à une offre de loisirs et de sortie culturelle		un ou plusieurs minibus en fonction des disponibilités
		PÉRIODE DE L'ACTION
		Tout au long de l'année suivant les mobilisations 2026-20299
DÉROULEMENT		CRITERES D'ÉVALUATION
Les différentes sorties sont proposées par les familles et habitants.es du quartier entre autre à l'occasion des Happy Hour. Mise place d'un catalogue collaboratif des activités culturelles, sportives et de loisirs dans un rayon de moins de 50km. Le coordinateur apporte son soutien pour identifier des destinations pertinentes, l'organisation des transports, des réservations et l'élaboration du programme d'activité. Des bénévoles de l'association accompagnent ces sorties.		Variété du contenu des sorties Nombre de participants Disparité et unicité du public
		PARTENARIAT MOBILISÉ
		Posse 33, La Dynamo, ME Bissy, ME Biollay

FICHE ACTION N°		14
AXE	IMPLICATION DES HABITANTS	
INTITULE	ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENT CITOYEN	
	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
	Coordinateur EVS, Bénévoles	matériel pour les Clean Walk, supports pédagogiques pour la sensibilisation.
	PÉRIODE DE L'ACTION	
	Actions ponctuelles plusieurs fois par an, 2026-2029	
	Favoriser l'engagement citoyen des habitants et leur participation à l'amélioration concrète du cadre de vie. Sensibiliser aux enjeux environnementaux et au développement durable. Renforcer le lien social et encourager la solidarité autour de projets collectifs.	
	Nombre de participants par action et sur l'ensemble de la période. Satisfaction des participants et engagement observé lors des actions. Amélioration concrète du cadre de vie du quartier et retombées visibles des actions. Renforcement du lien social et de la participation citoyenne au sein du quartier.	
	PARTENARIAT MOBILISÉ	
	Grand Chambéry, Régie +, Mountain Rider	
	L'action repose sur des Clean Walk participatives et des micro-événements de sensibilisation co-construits avec les habitants. Ceux-ci sont impliqués dans la préparation, l'animation et le suivi des initiatives. Des temps d'échange permettent de valoriser l'engagement citoyen et de mesurer les résultats concrets sur le quartier.	

AXE 3 : ACTEURS DE NOS DROITS

Permanences "accès aux droits" : aide administrative individuelle, accompagnement à la compréhension des dispositifs (CAF, CCAS, santé, logement, emploi...).

Ateliers numériques : initiation smartphone/ordinateur, démarches en ligne, sécurisation des comptes, création d'espaces CAF/Ameli/France Travail.

Ateliers socio-linguistiques (ASL) : français du quotidien, expression orale, sorties linguistiques, ateliers thématiques (école, santé, mobilité...).

Actions d'information collective : rencontres avec partenaires institutionnels, mini-conférences thématiques, sessions d'information prévention/santé.

Accompagnements personnalisés : orientation, médiation sociale, soutien dans les parcours de vie et d'**insertion socio-professionnelle**, notamment auprès des publics les plus jeunes, souvent confrontés à leurs **premières expériences d'emploi**, nécessitant un appui dans la compréhension des codes professionnels, des démarches administratives et des droits et des postures associés au travail.

Objectif général : garantir un accès équitable aux droits, réduire la fracture numérique et soutenir l'autonomie des habitants.

1. CONSTATS (issus du diagnostic)

Une partie des habitants rencontre des **difficultés dans l'accès à l'information et aux droits**, notamment en raison de la complexité administrative.

Une **fracture numérique** persiste, limitant l'autonomie dans la gestion des démarches en ligne. Les **personnes allophones** ou peu francophones expriment un besoin d'apprentissage linguistique pour mieux comprendre et communiquer.

Certains habitants se sentent **isolés et démunis** face aux démarches administratives, par manque de relais de proximité.

Une **méconnaissance des dispositifs et partenaires locaux** (CAF, CCAS, Pôle Emploi, associations spécialisées...) est observée, entraînant une sous-utilisation des ressources disponibles.

2. ACTEURS DE NOS DROITS

AXE 3 – Tous acteurs de nos droits : comprendre, apprendre, avancer !

→ Favoriser l'autonomie et la dignité par l'accès aux droits

3. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Faciliter l'accès de tous aux droits et aux services en levant les freins liés à la langue, au numérique et à la méconnaissance des dispositifs.

Renforcer l'autonomie des habitants dans la compréhension, la maîtrise et l'utilisation des outils et démarches administratives.

Développer une culture de l'entraide et de la solidarité, en favorisant les échanges, l'écoute et la mise en réseau avec les partenaires du territoire.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

Une **meilleure connaissance des droits et dispositifs existants** parmi les habitants du quartier.
Une **autonomie accrue dans la réalisation des démarches courantes**, notamment numériques.

Une **hausse de la fréquentation** des temps d'accompagnement (ASL, ateliers numériques, permanences d'accès aux droits).

Un **renforcement du lien de confiance** entre les habitants et les institutions locales.

Une **dynamique de solidarité de proximité** renforcée autour des valeurs d'entraide et de participation.

ARBRE A OBJECTIFS : AXE 3

ARBRE À OBJECTIFS : AXE 3

CONSTATS

Fracture numérique

Nombre important de personnes allophones

Méconnaissance des droits et des dispositifs de droit commun

AXE 3

ACTEURS DE NOS DROITS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Facilité l'accès de tous aux droits et services

Renforcer l'autonomie des usagers

Développer une culture d'entraide et de solidarité

RÉSULTATS ATTENDUS

Meilleure connaissance des droits et dispositifs existants

Autonomie accrue dans les demandes courantes

Fréquentation plus homogène de l'Espace Numérique

Renforcer la confiance usagers et institutions

Dynamique de solidarité et d'entraide entre usagers

ACTIONS

Ateliers Socio-linguistiques

Espace Numérique

Accès aux Droits

Formation des accompagnants

Insertion Socio-professionnelle

Actions partenariales

FICHES ACTIONS

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES
ESPACE NUMÉRIQUE
ACCÈS AUX DROITS
FORMATION DES ACCOMPAGNANTS
INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

		FICHE ACTION N°		15
AXE		ACTEURS DE NOS DROITS		
INTITULÉ		ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES		
		MOYENS		
		HUMAINS	MATÉRIEL	
Primos Arrivants et personnes souhaitant apprendre le français, parler et écrit		1 Service Civique, 1 stagiaire master 1 FLE, 2 bénévoles, 1 coordinateur	Tableaux et feutres veleda, livres, petit matériel péda, ordinateurs, livres pédagogiques, TV grand écran	
		PÉRIODE DE L'ACTION		
Rompre l'isolement linguistique et social des personnes allophones, gagner en autonomie, s'approprier les codes sociaux et culturels, prendre confiance en ses capacités de communication : autant d'objectifs qui vont de pair avec l'apprentissage et la pratique de la langue française.		En période scolaire (sauf vances de Noël, juillet et août) 2026-2029		
		CRITERES D'ÉVALUATION		
		Nombre de participants.es Régularité de la participation L'évolution des apprenants.es		
		PARTENARIAT MOBILISÉ		
Scéances hebdomadaires de 2h les vendredis en groupes de 8 aprenants.es avec chacun 2 intervenantes, jeux et exercices autour de la pratique de la langue française et découverte de la culture.		PSA : CRSB ; CATM (entreprise d'insertion) ; Le Triollet ; Bibliothèque G. Brassens ; Grand Chambéry		

		FICHE ACTION N°		16
AXE		ACTEURS DE NOS DROITS		
INTITULÉ		ESPACE NUMERIQUE		
		MOYENS		
		HUMAINS	MATÉRIEL	
		Un coordinateur, bénévoles, 1 service civique		Ordinateurs, grand écran, connection internet
		PÉRIODE DE L'ACTION		
Réduire la fracture numérique Rendre accessible les outils numériques (smartphone, tablette, ordinateur)		En période scolaire (sauf vacances de Noël, juillet et août) 2026-2029		
DÉROULEMENT		CRITERES D'ÉVALUATION		
Un accès libre à des ordinateurs connectés à internet, des ateliers d'apprentissage en fonction des besoins des habitants et des ateliers aux outils du numérique, des temps de formation.		Fréquentation, niveau de satisfaction des participants Nombre de formations proposées		
		PARTENARIAT MOBILISÉ		
		La Dynamo, le réseau TZNR, France Services, CAF de la Savoie, la FOL 73		

FICHE ACTION N°		17
ACTEURS DE NOS DROITS		
ACCES AUX DROITS		
INTITULÉ	MOYENS	
	PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	MATÉRIEL
	OBJECTIFS	
Réduire la fracture numérique Sensibiliser les participants à leurs droits, améliorer leurs compétences numériques, et créer un réseau de soutien entre les familles. L'objectif est de prévenir l'isolement et de favoriser l'accès aux droits. Renforcer la compréhension des droits et des outils disponibles, tout en valorisant les partenariats qui soutiennent ces initiatives.	Tout public	3 ordinateurs, 2 tablettes, TV grand écran, connexion internet
		PÉRIODE DE L'ACTION
		En période scolaire (sauf vacances de Noël, juillet et août) 2026-2029
		CRITERES D'ÉVALUATION
		Fréquentation, niveau de satisfaction des participants, démarche aboutie
		PARTENARIAT MOBILISÉ
		La Dynamo, le réseau TZNR, France Services, CAF de la Savoie, la FOL 73

FICHE ACTION N°		18
AXE	ACTEURS DE NOS DROITS	
INTITULÉ	FORMATION CONTINUE DES ACCOMPAGNANTS	
Bénévoles et équipe permanente de la structure OBJECTIFS Renforcer les compétences professionnelles et pédagogiques des accompagnants, faciliter l'intégration des salariés et bénévoles, assurer un accompagnement de qualité auprès des publics bénéficiaires, favoriser l'analyse de la pratique et la supervision de l'équipe de professionnels	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
	Salariés référents, psychologues, formateurs internes et externes, tuteurs de stage	Locaux de l'association, supports pédagogiques, ordinateurs, outils d'animation, documentation professionnelle
	PÉRIODE DE L'ACTION	
	Tout au long de l'année en fonction des besoins de la structure, des attentes et des demandes des bénéficiaires 2026-2029	
DÉROULEMENT		CRITERES D'ÉVALUATION
Accueil et présentation des bénévoles avec attribution des missions, formation professionnelle de l'équipe selon les besoins et attentes identifiés, accompagnement individualisé et suivi régulier des bénévoles. Analyse régulière de la pratique professionnelle et supervision par les psychologues de l'équipe professionnelle. Formations complémentaires adaptée aux missions des bénévoles.		Niveau de satisfaction des participants, acquisition des compétences identifiées, participation aux sessions de formation et supervision, amélioration des pratiques d'accompagnement
		PARTENARIAT MOBILISÉ
		Universités et formations partenaires, FOL 73 (PRH), psychologues, PSA-Savoie et formateurs externes

FICHE ACTION N°		19
ACTEURS DE NOS DROITS		
INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE		
AXE	MOYENS	
	HUMAINS	MATÉRIEL
INTITULÉ	Salariés référents, psychologues, formateurs internes et externes, tuteurs de stage	Locaux de l'association, supports pédagogiques, ordinateurs, outils d'animation, documentation professionnelle
PÉRIODE DE L'ACTION		
Tout au long de l'année en fonction des besoins de la structure, des attentes et des demandes des bénéficiaires 2026-2029		
CRITERES D'ÉVALUATION		
Niveau de satisfaction des participants, acquisition des compétences identifiées, participation aux sessions de formation, amélioration des pratiques d'accompagnement, évolution professionnelle		
PARTENARIAT MOBILISÉ		
Universités et formations partenaires, FOL 73 (PRH), Service Civique et formateurs externes, PSA-Savoie		

4. EN CONCLUSION

Les perspectives du Projet Social de l'association

Le sens du projet social

Le projet social 2026-2029 de CLEF-Chantemerle s'inscrit résolument dans une logique de **continuité, de consolidation et de projection**. Au regard du diagnostic partagé, de l'évaluation du précédent projet et des attentes exprimées par les habitants, la première perspective consiste à **maintenir et renforcer les actions existantes**, qui ont démontré leur pertinence et leur utilité sur le territoire. Ces actions constituent aujourd'hui des repères identifiés par les habitants et participent pleinement à la dynamique de lien social, d'accès aux loisirs, de participation citoyenne et d'accompagnement des parcours de vie. Leur consolidation demeure un enjeu prioritaire afin d'ancrer durablement la présence de l'association dans le quartier de Chantemerle.

Les actions à consolider

Dans cette continuité, le projet social entend également **faire évoluer certaines actions**, notamment l'Espace Numérique, dont les besoins et les usages se révèlent croissants. Si cet espace a rencontré des difficultés de fonctionnement homogène, il apparaît aujourd'hui comme un levier essentiel de lutte contre la fracture numérique et d'accès aux droits. Son développement, sa structuration et son adaptation aux publics constituent ainsi une perspective majeure du prochain cycle de projet, nécessitant un investissement renforcé en ingénierie, en accompagnement humain et en partenariats.

Les actions à soutenir

Parallèlement au développement de nouvelles dynamiques, le projet social affirme la nécessité de **pérenniser et renforcer les actions existantes** qui ont fait leurs preuves et rencontrent une adhésion forte des habitants et des usagers. La bibliothèque associative, les ateliers socio-linguistiques, les sorties habitants en petits groupes, les animations de rue, les spectacles et l'ensemble des événements proposés tout au long de l'année constituent aujourd'hui des repères identifiés et attendus sur le territoire. Leur régularité, leur accessibilité et leur capacité à toucher des publics variés participent pleinement à la qualité du lien social et à l'ouverture culturelle du quartier. Le maintien de ces actions dans un haut niveau d'exigence repose sur un **engagement constant de l'association**, mais également sur le **soutien indispensable des partenaires institutionnels et financiers**, condition essentielle pour garantir une continuité de service, une adaptation aux besoins évolutifs des habitants et la poursuite d'un projet social ambitieux, inclusif et ancré dans le quotidien du quartier.

L'accueil de loisirs

Par ailleurs, CLEF-Chantemerle affirme sa volonté de poursuivre et d'approfondir le travail de qualité engagé au sein de l'ALSH, véritable pilier du projet associatif. L'accueil de loisirs demeure un espace central d'éducation populaire, d'émancipation et de socialisation, particulièrement dans un quartier à forte composition familiale. Il

constitue un lieu privilégié d'apprentissage du vivre-ensemble, où chaque enfant peut trouver sa place et s'épanouir au sein du collectif.

La spécificité du **projet inclusif**, développé au sein de l'ALSH, continuera d'être au cœur des préoccupations de l'association. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi du 11 février 2005**, qui affirme le droit à la compensation du handicap et le principe d'égalité des chances, de participation et de citoyenneté des personnes en situation de handicap. L'inclusivité se traduit ainsi concrètement par l'accueil d'enfants à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap, par l'adaptation des pratiques éducatives, par le travail partenarial avec les familles et les acteurs spécialisés, et par une attention constante portée à l'accessibilité des activités. À travers cet engagement, CLEF-Chantemerle réaffirme sa volonté de proposer un accueil respectueux des singularités, favorisant l'autonomie, la confiance et la reconnaissance de chaque enfant au sein du collectif.

Les projets en construction

Le projet social se projette également dans la **conduite et l'accompagnement de projets structurants à long terme**, à l'image de l'aménagement de la plaine des Cèdres. Ce type de démarche, par nature chronophage et complexe, nécessite une présence constante auprès des habitants et des partenaires maîtres d'œuvre, une capacité à maintenir le dialogue et à soutenir la participation sur la durée. CLEF-Chantemerle entend rester pleinement engagée aux côtés des habitants dans ces processus, afin de garantir que les évolutions du quartier répondent réellement aux usages, aux besoins et aux aspirations de ses habitants.

Enfin, l'une des perspectives structurantes et les plus attendues du projet social réside dans la **création de l'Espace Associatif**, identifié par les habitants comme un besoin prioritaire à l'issue du diagnostic partagé. Les échanges menés tout au long de la démarche ont mis en évidence une attente forte autour des **services de proximité**, des petits commerces du quotidien — tels qu'une boulangerie ou une épicerie — mais aussi, et surtout, autour de l'existence d'un **lieu de vie accessible et ouvert**, permettant de se retrouver de manière informelle. Les habitants expriment ainsi le besoin d'un espace où l'on peut se rencontrer au quotidien, partager un café, jouer à un jeu de société ou simplement échanger, dans un cadre convivial, libre et non contraint.

Pensé comme un **lieu ressource, ouvert, partagé et fédérateur**, l'Espace Associatif aurait vocation à devenir un véritable **cœur de quartier**, complémentaire aux actions déjà portées par CLEF-Chantemerle. Il s'inscrirait pleinement dans la **dynamique de développement et d'aménagement de la plaine des Cèdres**, avec laquelle il formerait un ensemble cohérent et lisible, tant sur le plan des usages que de l'animation sociale. Cette articulation permettrait de créer une continuité entre les espaces extérieurs réaménagés et un lieu intérieur accueillant, favorisant les rencontres, la mixité des publics et les pratiques intergénérationnelles tout au long de l'année.

Au-delà de sa dimension conviviale, l'Espace Associatif incarnerait pleinement l'ambition d'un **EVS au service du pouvoir d'agir des habitants**, en leur donnant la possibilité de s'approprier un lieu, d'y proposer des initiatives, de s'y engager collectivement et d'y construire des projets répondant à leurs besoins. L'objectif de l'association est d'en **poser les bases dès les premières années du projet social**, en lien étroit avec les habitants et les partenaires, et, si les conditions le permettent, d'en

assurer la mise en œuvre avant la fin de ce cycle de quatre années. Sa création constituerait ainsi un levier structurant pour renforcer durablement la vie associative, citoyenne et solidaire du quartier de Chantemerle, tout en apportant une cohérence d'ensemble aux aménagements et aux usages du site des Cèdres et, plus largement, du quartier.

Pour conclure

À travers ces perspectives, CLEF-Chantemerle réaffirme son ambition de porter un projet social à la fois **ancré dans les réalités du territoire et tourné vers l'avenir**, capable de s'adapter aux évolutions des besoins, des usages et des contextes institutionnels. L'association s'appuie pour cela sur une dynamique collective fondée sur l'implication active des habitants, l'engagement des bénévoles, le professionnalisme des salariés et la qualité des partenariats développés au fil des années. Cette mobilisation plurielle constitue un levier essentiel pour maintenir une action de proximité pertinente, lisible et utile.

Le projet social se conçoit ainsi comme un **outil vivant et évolutif**, nourri par l'expérimentation, **l'évaluation continue** et la **participation citoyenne**, notamment à travers les espaces d'échange et de co-construction. Il vise à renforcer durablement le **vivre-ensemble**, à **promouvoir l'inclusion** sous toutes ses formes et à soutenir la **cohésion sociale** du quartier, en plaçant l'humain, la solidarité et le **pouvoir d'agir** au cœur de chaque action menée.

ANNEXE
Budgets prévisionnels 2026 Global et EVS

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 - GLOBAL

ASSOCIATION CLEF - CHANTEMERLE

N° SIAS

6 - CHARGES			7 - PRODUITS		
60	ACHATS	42 600,00	RECETTES DES SERVICES RENDUS		103 500,00
	· Alimentation et boisson	32 000,00			
	· Eau, gaz, électricité, combustible	6 500,00	70623	Prestation de service reçue de la CAF	47 000,00
	· Fourniture d'entretien, petit équipement	1 500,00			
	· Fournitures d'activités	2 500,00	70642	Participations des usagers non déductibles de la PS	55 000,00
	· Pharmacie	100,00			
			708	Produits des activités annexes	1 500,00
61	SERVICES EXTÉRIEURS	17 170,00	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		183 344,00
	· Sorties à l'extérieur, sous-traitance générale	4 500,00			
	· Loyers et charges locatives	4 700,00	741	Subventions et prestation de service versées par l'État	10 000,00
	· Maintenances diverse	6 770,00			
	· Travaux d'entretien et de réparation		742	Subventions et prestation de service régionales	3 000,00
	· Primes d'assurance	1 200,00			
	· Documentation		743	Subventions et prestation de service départementales	2 500,00
62	AUTRES SERVICES	12 970,00			
	· Personnel facturé mis à disposition	3 500,00	744	Subventions et prestation de service communales	98 700,00
	· Rémunération d'intermédiaires, honoraires	4 300,00			
	· Publicité, publications, relations publiques	600,00		COMPENSATION COMPTA	5 500,00
	· Transports liés aux activités	2 500,00		COMPENSATION MENAGE	20 900,00
	· Déplacements, missions et réceptions	1 000,00		AVS - EVS - Bibliothèque	15 144,00
	· Frais postaux et de télécommunications	300,00	7452	Subventions exploitation CAF de la Savoie	27 600,00
	· Services bancaires	500,00			
	· Cotisations - Affiliation	270,00	746	Subventions exploitation et prestation de service EPCI (intercommunalité)	
	· Téléphonie, internet	1 800,00			
63A	IMPÔTS, TAXES LIÉS AUX FRAIS DE PERSONNEL	2 600,00			
	Taxes sur salaires		747	Subventions exploitation et prestation de service versées par une entreprise	
	Participation employeur à la formation	2 600,00			
63B	AUTRES IMPÔTS ET TAXES				
			748	Subventions et prestation de service versées par une autre entité publique	
64	FRAIS DE PERSONNEL	200 086,00			
	· Salaires bruts	199 936,00			
	· Charges sociales patronales		75	PRODUITS DE GESTION	0,00
	· Médecine du Travail	150,00		Cotisations adhérents	
				Remboursements divers	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
				Revenus valeurs mobilières de placement	
66	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
	· Agios, intérêts des emprunts			Quote-part subvention investissement	
				autre	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
		0,00	78	Reprise amortissement, Dépréciations et Provisions	5 000,00
68	DOT Amortissements, Dépréciations et Provisions	16 418,00		Amortissements	
	· Amortissements			reprise créance	5 000,00
	· Provisions	16 418,00			
			79	TRANSFERT DE CHARGES	
69	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00	87	CONTREPARTIE DES CONTRIB. A TITRE GRATUIT	0,00
	· Eau, gaz, électricité, combustible			Citer les financeurs des avantages en nature	
	· Locaux			·	
	· Mise à disposition de personnel			·	
	Bénévolat			Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES		291 844,00	TOTAL DES PRODUITS		291 844,00

Date 01-oct-25

Cachet et signature

0,00

Identité, qualité et N° de téléphone du signataire
Madani ABDERRAHIM - Directeur-CLEF



BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 - ESPACE DE VIE SOCIALE

ASSOCIATION CLEF - CHANTEMERLE

N° SIAS

6 - CHARGES			7 - PRODUITS		
60	ACHATS	7 850,00	RECETTES DES SERVICES RENDUS		2 500,00
	- Alimentation et boisson	1 500,00			
	- Eau, gaz, électricité, combustible	3 000,00	70623	Prestation de service reçue de la CAF	
	- Fourniture d'entretien, petit équipement				
	- Fournitures d'activités	1 750,00	70642	Participations des usagers non déductibles de la PS	1 000,00
	- Pharmacie	100,00			
	- Carburant	1 500,00	708	Produits des activités annexes	1 500,00
61	SERVICES EXTÉRIEURS	2 600,00	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		52 350,00
	- Sorties à l'extérieur, sous-traitance générale				
	- Loyers et charges locatives	2 500,00	741	Subventions et prestation de service versées par l'État	4 000,00
	- Location de matériel				3 000,00
	- Travaux d'entretien et de réparation		742	Subventions et prestation de service régionales	
	- Primes d'assurance				
	- Documentation	100,00	743	Subventions et prestation de service départementales	1 500,00
	- Droits d'entrées	1 000,00			
62	AUTRES SERVICES	11 100,00	744	Subventions et prestation de service communales	
	- Personnel facturé mis à disposition			Service AVS	5 000,00
	- Rémunération d'intermédiaires, honoraires	8 000,00		Service éducation EVS + Bibliothèque	10 900,00
	- Publicité, publications, relations publiques	650,00		Service culturel	350,00
	- Transports liés aux activités	2 000,00			
	- Déplacements, missions et réceptions	450,00	7452	Subventions exploitation CAF de la Savoie	27 600,00
	- Frais postaux et de télécommunications				
	- Services bancaires		746	Subventions exploitation et prestation de service EPCI (intercommunalité)	
	- Cotisations - Affiliation				
	- Téléphonie, internet				
63A	IMPÔTS, TAXES LIÉS AUX FRAIS DE PERSONNEL	0,00	747	Subventions exploitation et prestation de service versées par une entreprise	
	Taxes sur salaires				
	Participation employeur à la formation				
63B	AUTRES IMPÔTS ET TAXES		748	Subventions et prestation de service versées par une autre entité publique	
64	FRAIS DE PERSONNEL	33 300,00	75	PRODUITS DE GESTION	0,00
	- Salaires bruts	33 300,00		Cotisations adhérents	
	- Charges sociales patronales			Remboursements divers	
	- Médecine du Travail				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
				Revenus valeurs mobilières de placement	
66	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
	- Agios, intérêts des emprunts			Quote-part subvention investissement	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			autre	
		0,00	78	Reprise amortissement, Dépréciations et Provisions	0,00
68	DOT Amortissements, Dépréciations et Provisions	0,00		Amortissements	
	- Amortissements			Provisions	
	- Provisions			Reprise de créances	
69	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		79	TRANSFERT DE CHARGES	
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00	87	CONTREPARTIE DES CONTRIB. A TITRE GRATUIT	0,00
	- Eau, gaz, électricité, combustible			Citer les financeurs des avantages en nature	
	- Locaux			-	
	- Mise à disposition de personnel			-	
	Bénévolat			Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES		54 850,00	TOTAL DES PRODUITS		54 850,00

Date01-janv-26

Cachet et signature

0,00

Date 01-janv-26

Cachet et signature

0,00

Identité, qualité et N° de téléphone du signataire
Madani ABDERRAHIM - Directeur-CLEF

